

## Le COURRIER PICARD Dimanche 03 Janvier 2010

COMPIÈGNE Le fol espoir de sauver le cerf brisé net



Le cerf, apparemment assez jeune, est resté plusieurs heures dans cette position, attentif au moindre bruit. Il a été abattu peu avant 19 heures.

Samedi, lors d'une chasse à courre, un cerf a trouvé refuge dans la cour d'un particulier, rue de Senlis. Dans un premier temps, il a été décidé d'endormir l'animal et de le ramener en forêt. Les produits ne faisant pas effet, il a été abattu.

Dix-neuf heures. Le portail du 37 de la rue de Senlis est largement ouvert. Dans la cour, Yves Leclert, les larmes aux yeux, regarde les flaques de sang. Le cerf qui avait trouvé refuge chez lui a été abattu. Une fin qu'il n'accepte pas. « *Je ne voulais pas qu'il le tue. C'est pas comme ça que cela devait se terminer. Parce que c'est un animal, tout n'a pas été essayé, lâche-t-il. Il est venu ici pour leur échapper et ça a échoué* ». Retour en arrière.

**12 h 30** : un vendeur de la supérette de la rue de Senlis voit un cerf arriver de la rue Menil. Immédiatement, il pense à une chasse à courre. « *L'animal s'est dirigé dans une cour dont le portail était resté ouvert. Une fois qu'il était dedans, j'ai fermé les portes pour le protéger des chasseurs et des chiens qui arrivaient* », explique-t-il, pensant sauver la vie de l'animal.

**12 h 45** : Yves Leclert, le propriétaire de la maison attenante à la cour, sort chercher ses sacs de courses dans sa voiture. « *J'ai fermé le coffre et je suis retourné vers la maison. C'est alors que j'ai vu le cerf, caché le long de la façade. Je suis rentré et je suis ressorti pour vérifier ce que j'avais vu. C'était bien un cerf. Il était assez essoufflé, nerveux. Au fil des heures, il s'est calmé, mais on sentait qu'il surveillait chaque mouvement et chaque bruit* », raconte ce père de famille.

Dans la maison, la vie s'organise : la chienne labrador est cantonnée dans une pièce, tandis que l'une des filles doit passer par le jardin pour sortir sans croiser l'animal. La porte d'entrée est entrebâillée pour veiller sur le cervidé.

**13 h 15** : l'alerte a été donnée. Cinq sapeurs-pompiers du centre de secours de Compiègne, quatre agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONC) et plusieurs policiers sécurisent les abords du portail et évoquent les premières solutions. Le chef d'équipage est également présent.

**14 h 15** : des discussions s'engagent entre le propriétaire de la maison, Yves Leclert, et l'ONC. Le particulier est catégorique : « *si vous l'endormez, je souhaite vous accompagner pour sa remise en liberté. Il est hors de question que les chiens de la chasse à courre se lancent à sa poursuite quand il ne sera pas dans son état normal. Il est hors de question que vous l'abattiez !* »

**15 h 30** : Des tranquillisants et des anesthésiants ont été fournis par un vétérinaire. Ils sont injectés à l'animal sous forme de deux seringues hypodermiques, tirées vers 16 heures par l'un des sapeurs-pompiers.

**16 h 30** : les deux injections n'ont pas eu d'effets sur le cerf qui est toujours sur ses pattes. Un autre essai est tenté, en vain. « *On a fait tous les vétérinaires de l'Oise et on n'a pas de produits supplémentaires. Nous n'avons pas d'autres solutions. Nous avons choisi de privilégier la sécurité des personnes, dans le cadre de notre mission de sécurité publique. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons décidé de l'abattre* », explique le chef du service départemental de l'ONC, Sylvain Créteil.

**19 heures** : un membre de l'ONC abat le cerf, dans la cour d'Yves Leclert. Très rapidement, le cadavre est emmené à l'équarrissage. Yves Leclert, lui, ne comprend pas : « *ils auraient pu bloquer le carrefour et le diriger vers la forêt. Mais ils ont dit que c'était trop compliqué. Pour un président, on le fait bien, mais pas pour un animal. À ce niveau-là, ce n'est plus de la chasse, mais un massacre !* »

AGNÈS BRIANÇON

---